

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

RÉGION DE L'ADAMAOUA

DÉPARTEMENT DU DJEREM

COMMUNE DE NGAOUNDAL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES  
MARCHÉS PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

ADAMAOUA REGION

DJEREM DIVISION

NGAOUNDAL COUNCIL

INTERNAL LOCAL TENDERS BOARD

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
N° 09/AONR/MO/CIPM/CNDAL/2025 DU 08/09/2025  
POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX  
D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE EP KASSA – DJOSSI MALAO –  
CHEFFERIE DJAOURO KOMBO DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL.  
(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**Financement : Fonds Routier MINTP, Exercice 2025**

**1. Objet de l'Appel d'Offres**

Le Maire de la Commune de Ngaoundal, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offre Restreint, pour la surveillance et le contrôle technique des travaux d'entretien **DE LA ROUTE COMMUNALE EP KASSA – DJOSSI MALAO – CHEFFERIE DJAOURO KOMBO DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL.**

Région	Département	Commune	Tronçons	Budget Prévisionnel TTC			Type d'intervention
				TOTAL	Programme 2025	Programme 2026	
ADAMAOUA	DJEREM	NGAOUNDAL	EP KASSA – DJOSSI MALAO – CHEFFERIE DJAOURO KOMBO	16 000 000	7 000 000	9 000 000	Surveillance et le contrôle technique des travaux

**2. Consistance des Prestations**

Le présent Appel d'Offres a pour consistance **la surveillance et le contrôle technique des travaux d'entretien DE LA ROUTE COMMUNALE EP KASSA – DJOSSI MALAO – CHEFFERIE DJAOURO KOMBO DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL**

**3. Délai d'exécution**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente consultation est de **neuf (09) mois**.

**4. Allotissement**

Les prestations de la présente consultation sont constituées en **lot unique** de contrôle.

**5. Financement et Montant prévisionnel**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget FONDS ROUTIER – MINTP Programmes 2025 et 2026. Le coût prévisionnel desdites prestations à l'issue des études préalables est de **Seize Millions (16 000 000) FCFA, soit Sept Millions (7 000 000) FCFA pour le Programme 2025 et Neuf Millions (9 000 000) FCFA pour le Programme 2026.**

**6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou groupement d'entreprises des Travaux Publics de droit camerounais sélectionnées à l'issue du présent Avis d'Appel d'Offre.



## **7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Ngaoundal, dès publication du présent avis.

## **8. Acquisition du Dossier Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundal dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Vingt Cinq mille (25.000) Francs CFA**, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de Ngaoundal.

## **9. Cautionnement provisoire (garantie de soumission)**

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le ministre en charge des finances et d'un montant égal à **trente-cinq mille (35 000) de Francs CFA pour la première tranche et quarante-cinq mille (45 000) de Francs CFA pour la deuxième tranche.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attribuaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

## **10. Remise des offres**

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront être déposées, sous pli fermé au secrétariat général de la Mairie de Ngaoundal, au plus tard le **1<sup>er</sup>/10/2025** à 10 heures précises et devront porter la mention suivante :

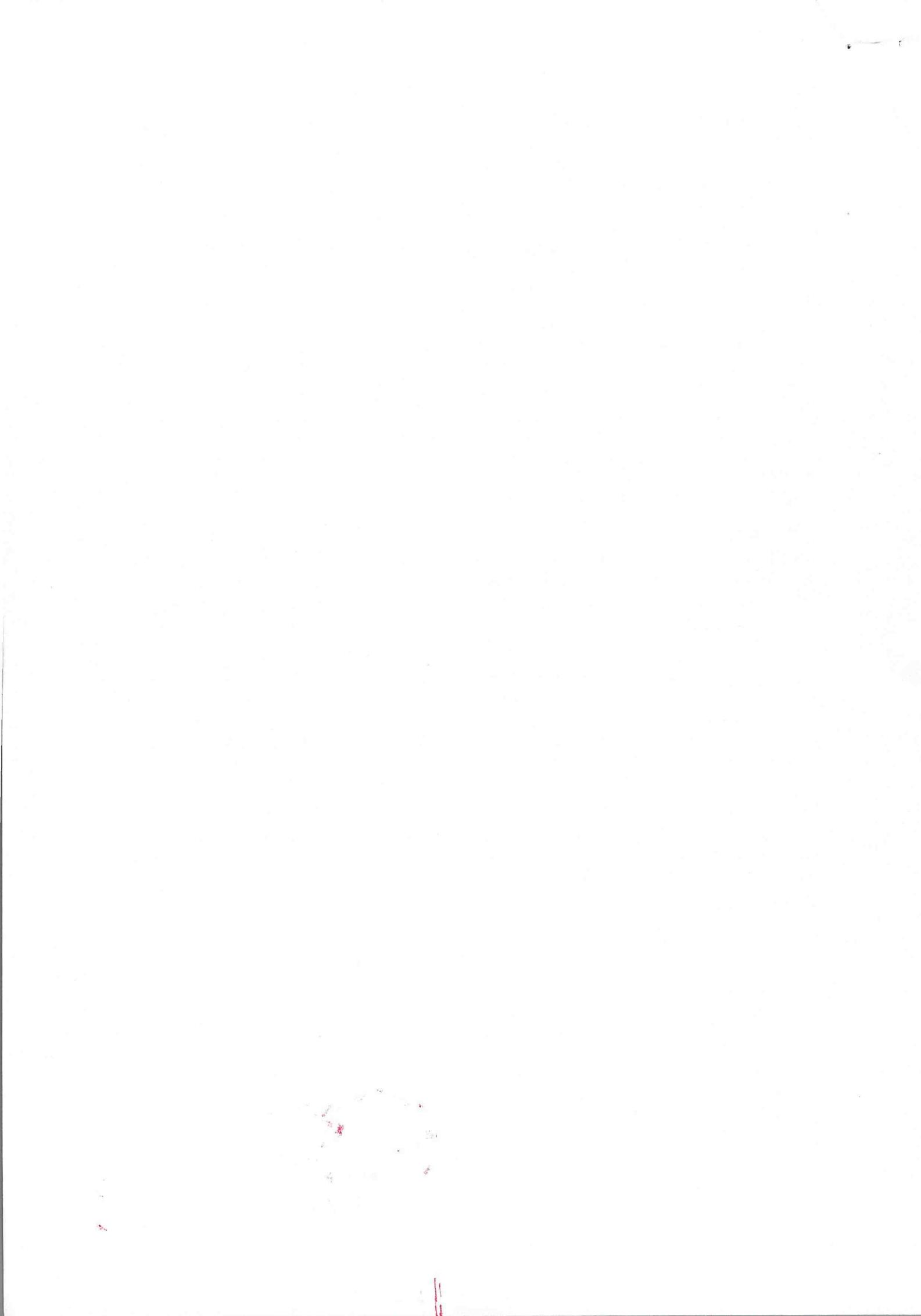
**« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
N° 09/AONR/MO/CIPM/CNDAL/2025 DU 08/09/2025  
POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX  
D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE EP KASSA – DJOSSI MALAO –  
CHEFFERIE DJAOURO KOMBO DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL.  
Financement : FONDS ROUTIER, Programme 2025 (EN PROCEDURE D'URGENCE)  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

**NB : l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet de Lettre Commande complété et rempli avec sous format Excel le devis quantitatif et estimatif.**

## **11. Recevabilité des offres.**

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
- Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, un délai supplémentaire de 48 heures lui sera accordé pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.
- Les pièces devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de lancement de l'Avis d'Appel des Offres.



## **12. Ouverture des offres**

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

- L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le **1<sup>er</sup>/10/2025 à 11 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés, auprès de la commune de Ngaoundal. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 30 points sur 40.

## **13. Critères d'évaluation des offres :**

### **13.1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix quantifié dans l'offre
4. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
5. La note technique inférieure à 30 points sur 40.

### **13.2. Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant trois critères essentiels ci-après définis :

- |                                   |              |
|-----------------------------------|--------------|
| A- Personnel d'encadrement        | (20 points); |
| B- Moyens techniques et matériels | (15 points)  |
| C- Références du BET              | (05 points). |

Cette évaluation a pour objet de faire ressortir les offres techniques recevables, c'est-à-dire celles dont les notes obtenues seront supérieures ou égales à 30 points.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille jointe en annexe du DAO.

## **14. Attribution du marché**

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux distante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## **15. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires resteront engagés par leur Offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

## **16. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Secrétariat Général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis..

Fait à Ngaoundal, le 08 SEPT 2025

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL**  
(Maitre d'Ouvrage)

**Ampliations :**  
- DD/MINMAP/DJEREM  
- ARMP/AD  
- PRESIDENT CIPM  
- AFFICHAGE/CHRONOS. /-  
- AFFICHAGE



